

# Conseil Portuaire Andernos-les-Bains



Vendredi 20 septembre 2019



## Ordre du jour

1. Etat des dossiers structurels;
2. Point sur le budget en cours;
3. Informations sur les tarifications 2019 et 2020;
4. Travaux;
5. Le dragage;
6. Questions diverses.



## 1. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

- 2 ans d'existence: anniversaire le 26 juillet avec inauguration du port du Rocher (CD33, commune de La Teste et SMPBA),
- 124 délibérations, règlement de police, règlement de gestion, règlement sur bateaux patrimoniaux...
- 25 personnes pour gestion portuaire, investissements, maintenance portuaire terrestre et maritime, police portuaire et fonctionnement du SMPBA.
- Quelques chiffres: 14 ports, 4500 usagers, 1,7M€ de redevances, 4,5M€ de budget annuel...
- Un site internet [smpba.fr](http://smpba.fr) (plus de 100 000 vues);
- Une lettre régulière d'information: « Et sur les ports » (3<sup>ème</sup> diffusée la semaine dernière);
- Réunions bi hebdomadaires avec le SIBA (tous dossiers dragages et balisages);



- Structure inédite d'un conseil consultatif de 23 usagers sur tous les ports. Réuni avant chaque conseil syndical en totalité, ou de manière partielle pour certains sujets (exemples port du Beteu, premières informations sur le prochain dragage du port...);
- AOT disponibles en ligne avec mise à jour tous les 1<sup>er</sup> du mois;
- CTAOT réunis parallèlement aux commissions de cultures marines (prochains 23 septembre);
- Consultation sécurité avant les fêtes 2019/2020 (Port ostréicole pris en compte);
- Nettoyage listes d'attente (Andernos: 652 inscrits, plus ancien date de juillet 1979);
- Bornage des AOT sur le port ostréicole complètement réalisé fin 2018;

- Lancement de la rédaction du schéma d'aménagement portuaire: début par les cas « simples » après les bornages (tout plaisance, tout ostréiculture);
- Création des zones de mouillages: dossier Ares sera envoyé en septembre, Lanton et Andernos début 2020. Etude puis expérimentation de mouillages innovants (nécessité car le dossier s'annonce sensible);
- Renouvellements 2020: Plan d'eau, corps morts et liste d'attente jusqu'au 15 décembre;



Corps morts



Places au port

## 2. Budget

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
<b>Fonctionnement - Dépense</b>	<b>3 695 090.16 €</b>	<b>1 783 671.43 €</b>	<b>48,27%</b>	<b>1 911 418.73 €</b>	<b>51,73%</b>
011 - Charges à caractère général	1 654 140.16 €	1 033 783.87 €	62,50%	620 356.29 €	37,50%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 048 000.00 €	585 400.66 €	55,86%	462 599.34 €	44,14%
023 - Virement à la section d'investissement	713 500.00 €	0.00 €	0,00%	713 500.00 €	100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	27 500.00 €	10 904.78 €	39,65%	16 595.22 €	60,35%
66 - Charges financières	229 550.00 €	144 328.23 €	62,87%	85 221.77 €	37,13%
67 - Charges exceptionnelles	22 400.00 €	9 253.89 €	41,31%	13 146.11 €	58,69%
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0.00 €	0.00 €	0,00%	0.00 €	0,00%
<b>Fonctionnement - Recette</b>	<b>3 695 090.16 €</b>	<b>3 638 542.51 €</b>	<b>98,47%</b>	<b>56 547.65 €</b>	<b>1,53%</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	1 460 520.16 €	1 460 520.16 €	100,00%	0.00 €	0,00%
013 - Atténuations de charges	0.00 €	5 549.95 €	0,00%	-5 549.95 €	0,00%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 500 000.00 €	1 435 422.85 €	95,69%	64 577.15 €	4,31%
74 - Subventions d'exploitation	734 570.00 €	734 570.00 €	100,00%	0.00 €	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	2.61 €	0,00%	-2.61 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	0.00 €	2 476.94 €	0,00%	-2 476.94 €	0,00%
<b>Investissement - Dépense</b>	<b>3 481 885.27 €</b>	<b>2 455 782.74 €</b>	<b>70,53%</b>	<b>1 026 102.53 €</b>	<b>29,47%</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	464 650.00 €	381 446.44 €	82,09%	83 203.56 €	17,91%
20 - Immobilisations incorporelles	27 500.00 €	18 281.50 €	66,48%	9 218.50 €	33,52%
21 - Immobilisations corporelles	13 000.00 €	8 738.18 €	67,22%	4 261.82 €	32,78%
23 - Immobilisations en cours	2 976 735.27 €	2 047 316.62 €	68,78%	929 418.65 €	31,22%
<b>Investissement - Recette</b>	<b>3 481 885.27 €</b>	<b>2 799 039.40 €</b>	<b>80,39%</b>	<b>682 845.87 €</b>	<b>19,61%</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	834 056.22 €	834 056.22 €	100,00%	0.00 €	0,00%
021 - Virement de la section d'exploitation	713 500.00 €	0.00 €	0,00%	713 500.00 €	100,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	46 646.05 €	46 646.05 €	100,00%	0.00 €	0,00%
13 - Subventions d'investissement	1 887 683.00 €	1 887 683.00 €	100,00%	0.00 €	0,00%
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	30 654.13 €	0,00%	-30 654.13 €	0,00%



## Budget:

- ⇒ Décision modificative au Budget 2019 au conseil du 12 septembre: prise en compte de la dotation de l'agence de l'eau (239 968€) pour l'aire de carénage;
- ⇒ Redevances 2018 recouvrées à 98,35%;
- ⇒ Tarifications 2019 en cours de finalisation (passages, terrestre Port de Rocher LT);
- ⇒ Redevance 2019 recouvrées à 75%;
- ⇒ Toutes dotations 2019 reçues (CD33 en fonctionnement et investissement);
- ⇒ Convention CD33 sur enveloppe exceptionnelle La Teste: prolongation à venir.

### 3. Tarification 2019 et 2020:



- 2018: première année d'homogénéisation à l'échelle des 14 ports;
- Nouveaux outils de gestion portuaire et comptable ;
- Bilan: 1,7M€ de redevances,
- Andernos: 1000 contrats hors passage

	Terrestre	Plan d'eau linéaire public	Plan d'eau devant AOT	Corps- morts
PORT OSTREICOLE	126	131	77	
PORT DU BETEY	1	135		
ZMEL				531
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>266</b>	<b>77</b>	<b>531</b>

### 3. Tarification 2019 et 2020:



	<b>FACTURATION PLAN D'EAU</b>	<b>FACTURATION TERRESTRE</b>	<b>FACTURATION PLAN D'EAU PASSAGE</b>	<b>TOTAL TTC</b>
<b>ANDERNOS</b>				
PORT OSTREICOLE	120 633,18	137 477,75		
PORT DU BETEY	88 112,10	37,50		
<b>TOTAL PORTS D'ANDERNOS</b>	<b>208 745,28</b>	<b>137 515,25</b>		
<b>ZMEL CORPS-MORTS</b>				
TOTAL ZMEL ANDERNOS	181 274,10			
<b>TOTAL ANDERNOS</b>	<b>390 019,38</b>	<b>137 515,25</b>	<b>11 013,00</b>	<b>538 548 €</b>



## Physionomie tarification 2020

- Principe et arborescence maintenus (simple, réglementaire, équitable);
- Pas d'augmentation généralisée mais quelques propositions d'aménagements aux élus pour prendre en compte les coûts d'entretien maintenance, les volontés « identitaires »...:
  - Revalorisation de la réduction pour les bateaux patrimoniaux à tous les ports sur la partie domanialité à -35%;
  - Passage de Vieux port à Lanton en catégorie B (adduction d'eau refaite);
  - Légère évolution CA commerces (cf concurrence restaurants centre ville);
  - Prestation aire de carénage équipée et aire de lavage équipée;
  - Frais de procédure contentieux sur GCV;



- Stationnement remorques sur zone de parking matérialisée;
- Légère revalorisation plan d'eau cat A (Digue ouest Andernos) mais toujours inférieur à avant 2017.
- Légère revalorisation AOT avec cabanes (5cts/m<sup>2</sup>) pour couverture des frais d'entretien et maintenance;
- Légère revalorisation moyen de levage collectif mis en place et entretenu par le gestionnaire (10€/an);
- Inscription/renouvellement sur liste d'attente (établie sur 3 ans cf soucis trésorier);
- 75% réduction navire de plaisance devant AOT Terrestre: suggestion à limiter pour les attributions initiales avant 2020 (risque juridique, « appel d'air » pour obtenir des cabanes sans aucun projet mais pour la place de bateau);
- Déplacement d'un navire, mise en sécurité par le SMPBA à revaloriser.

REDEVANCES PLAN D'EAU 2020 (TARIFS en euros TTC)

REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe

1/ Redevances d'occupation

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Catégories de ports selon leur niveau d'accessibilité sur une marée	Redevance annuelle	Redevance mensuelle	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance nuitée
		Basse saison du 1er octobre au 30 avril	Moyenne saison mai juin et septembre	Haute saison du 1er juillet au 31 août	
Catégorie 1	80,00	8,00	6,00	10,00	2,00
Catégorie 2	65,00	6,50	5,00	8,00	1,50

Catégorie 1 : La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Catégorie 2 : Arès - Andernos - Lanton

NB : Occupation mensuelle hebdomadaire et journalière possible uniquement sur les linéaires publics

Navire multicoque sur linéaire public dans le port	Prix simple coque X2 (hors corps mort et vacance de quai)
Navire patrimonial	- 35 % (appliqué sur le redevance d'occupation)
Navire de plaisance des titulaires d'AOT terrestres (pour toute attribution initiale avant 2020)	-75%

OCCUPATION DU PLAN D'EAU DEVANT LES AOT TERRESTRES DES ENTREPRISES NAUTIQUES (sur déclaration annuelle de l'entreprise)	Nb d'emplacements déclaré * Longueur moyenne déclarée * tarifs au m (catégorie 1 ou 2)
---	--

NB : les navires sur les emplacements demandés doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance avec l'entreprise nautique

POSTE D'AMARRAGE PROFESSIONNEL SUR LINEAIRES PUBLICS AMENAGES	Redevance assise sur la longueur du navire pro ou sur la longueur moyenne déclarée des navires en réparation ou maintenance (catégorie 1 ou 2 + redevance domaniale annexe)
---	---

2/ Redevances domaniales annexes

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Niveau d'équipement portuaire	Catégorie A : Ponton aménagé et équipé de catways SMPBA avec eau et/ou électricité	Catégorie B : Ponton aménagé SMPBA avec eau et/ou électricité	Catégorie C : - ponton aménagé SMPBA sans adduction ni électricité - quai avec eau et/ou électricité	Catégorie D : Quai aménagé SMPBA (échelles et systèmes d'amarrage fixe)	Catégorie E : Linéaire non aménagé SMPBA
Montant annuel et au m (en euros)	75,00 €	50,00 €	35,00 €	30,00 €	0,00 €
Montant mensuel et au m (en euros)	18,00 €	12,00 €	8,00 €	7,00 €	0,00 €
Montant hebdomadaire et au m (en euros)	6,00 €	4,00 €	3,00 €	1,50 €	0,00 €
Montant nuitée et au m (en euros)	0,75 €	0,57 €	0,43 €	0,21 €	0,00 €

Catégorie A : Andernos (Digue ouest quai Jean Bonnat)

Catégorie B : Lanton (Fontainevielle + Taussat Vieux Port digue est)

Catégorie C : La Teste de Buch (Digues est et sud) - Lanton (Cassy traques A B C D déclassées avant travaux et Taussat Vieux Port digue Ouest)

Catégorie D : Lanton (Cassy Digue E), Andernos (Bétey)

Catégorie E : Andernos (port ostréicole) - Gujan-Mestras (Ostrea Edulis) - Lanton (piquets et devant AOT terrestres)

3/ Redevance d'amarrage - Corps morts

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

	SAISON 1er mars au 31 octobre	MENSUEL JUILLET / AOUT	MENSUEL HORS JUILLET / AOUT	HEBDOMADAIRE	JOURNALIERE
1ères lignes	25	10	5	2	1
2ème ligne et suivantes	60	30	15	6	2

4 / Inscription et renouvellement sur liste d'attente par commune	15€/3 ans /par liste occupation annuelle
5 / Déplacement d'un navire mis en sécurité par le SMPBA à terre ou sur place plan d'eau	350 €

## REDEVANCES TERRESTRES 2020 (TARIFS en euros TTC)

### 1 / Redevances d'occupation annuelles

	ELEMENT D'OCCUPATION	TARIF au m <sup>2</sup>
1	TP *	0,70 €
2	TP + Cabane SMPBA	1,30 €
3	TP + Quai SMPBA	1,50 €
4	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA	1,85 €
5	Terrasse de restaurants et commerces	7,00 €
6	Terrasse des ateliers de restauration d'Andernos	36,00 €

\* avec l'éventuel bâti édifié et entretenu par le titulaire de l'AOT

	ACTIVITES	TARIF
7	% sur Chiffre d'affaires année N-1 (restaurants et commerces)	1,20%
8	Transformateur EDF	500 €
9	Antenne d'opérateur de téléphonie sur bâtiment SMPBA	1 700 €
10	Pylône d'opérateur de téléphonie sur TP	7 500 €

### 2 / Redevances outillage

	ELEMENT D'OUTILLAGE	TARIF
11	Portique/Potence entretenus par le SMPBA	685 €/an
12	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA	13,50 €/m <sup>2</sup> bassin/an
13	Participation à surveillance ostréiculture période de fête	100€/an/entreprise/port
14	Cale de mise à l'eau de Canal (pour navire > 30 m)	20 000 € par mise à l'eau
15	Aire de carénage SMPBA (maxi 10 jours d'occupation)	10 €/j d'utilisation
16	Aire de lavage SMPBA	2€/3min d'utilisation
17	Bassin à flot	12 000 €/an
18	Stockage de marchandises et assimilées sur zone de sécurité publique SMPBA	1 € /m <sup>2</sup> occupé par jour
19	Stationnement de remorques sur aire identifiée	10 € /j
20	Frais de procédure sur CGV	50 €



## **4. Travaux et programmation**

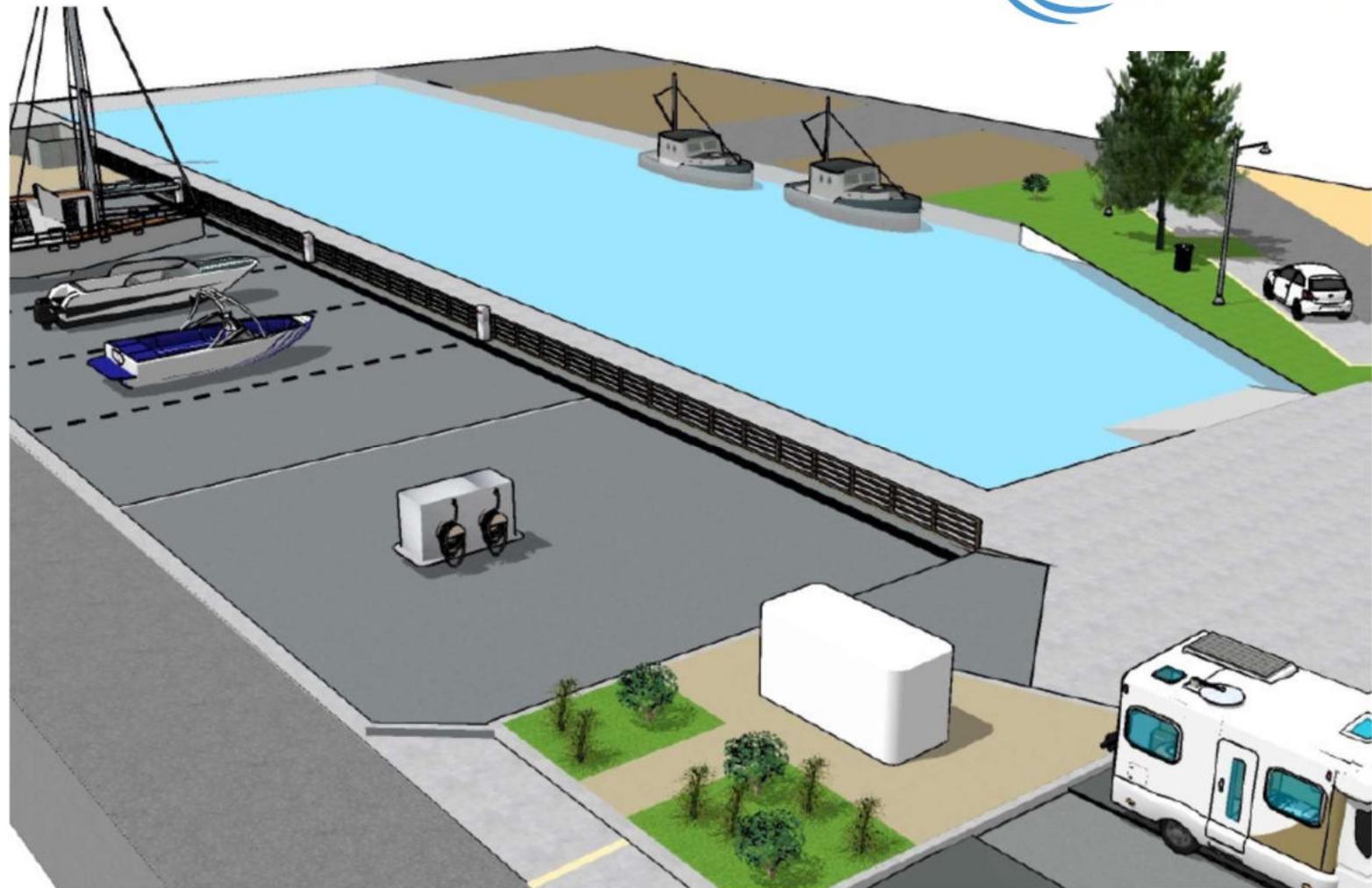
- Terminés:
  - Entretien et maintenance échelles, crosses port du Betey;
  - Installation crosses et échelles port ostréicole;
  - Entretien et aménagement de cabanes;
  - Sécurisation de la station de pompage;

- En cours:

Aire de lavage: 500k€ HT

Surface d'environ 1200 m<sup>2</sup> comprenant :

- une aire de lavage,
- une aire d'entretien,
- un point de collecte des déchets issus du carénage des navires.



• **Aire de lavage (2 emplacements - surface 250 m<sup>2</sup>) :**

• Équipée d'une station de lavage haute pression constituée de :

- Enveloppe inox marine
- Porte avant et arrière amovible pour accès maintenance des groupes HP-
- 4 PC16A/230V 2P+T IP44 + différentielle 30mA
- 2 Groupes Haute pression 200 bars - 400V triphasé - 1500tr/min - 5.5KW
- 2 Lances inox simples avec poignée pistolet 2 \* 15ml de flexible sur enrouleurs manuels inox à l'extérieur de la borne
- Automate de gestion, fonctionnement au temps
- 2 Robinets 1/4 de tour laiton 15/21 (utilisation en libre-service ou contrôlée)



• **Aire d'entretien (6 emplacements - surface 675 m<sup>2</sup>):**

Elle sera équipée de bornes énergie, en inox 316L, double équipées de :

- 2x1 prises 16A monophasées
- 2x1 prises 32A triphasées
- 2x1 robinets 1/4 tours

• **Le point de collecte (surface 140 m<sup>2</sup>):**

Point propre d'une surface de 10 m<sup>2</sup> permettant la collecte de déchets issus du carénage des unités.



L'utilisation des bornes énergie et de la station de lavage seront gérées à partir d'une borne de gestion de paiement CB qui permettent aux usagers d'acheter des services en toute autonomie. Après la sélection d'un emplacement, l'utilisateur pourra enclencher la distribution d'eau et d'électricité pour une durée déterminée.

- Entretien et maintenance:



Environ 40k€ d'engagés cette année (sur estimé 100k€):

- Entretien courant station de pompage;
- Entretien courant cabanes, aménagement adduction, mise en conformité électrique;
- Remplacement et sécurisation crosses d'amarrage le Betey;
- Entretien sur bassins et pompages;
- Entretien espaces verts;
- Entretien des ouvrages portuaires, desensablement;
- Entretien et remise à neuf des corps morts hivers 2018/2019;
- Installation échelles et crosses quais pros et linéaire public;
- Entretien voiries;
- ...

- A venir: Port du Bety:

- Réunion esquisse au printemps 2019;
- Dossier loi sur l'eau, APS port du Bety en cours

=> objectif travaux 2021



- A venir:

- Diagnostique quais port ostréicole,
- Programme de réfection de quais;
- Suite réfection, mise aux normes des cabanes;
- Dragage ponctuel et ponton accueil port ostréicole;
- Réhabilitation prises d'eau;
- Aménagement et sécurisation des voiries;
- ...



*EXTRACTION DES SÉDIMENTS ET ÉVACUATION – PORT  
OSTRÉICOLE D'ANDERNOS LES BAINS*

20/09/2019

 **BASSIN D'ARCACHON**   
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

# ETAT DES LIEUX DU PORT ET CONSTAT



DESTINATION DES SÉDIMENTS D'ANDERNOS

BASSIN DES QUINCONCES

CAPACITÉ DE STOCKAGE: 8 000m<sup>3</sup>



**ANDERNOS LES BAINS PORT OSTREICOLE**

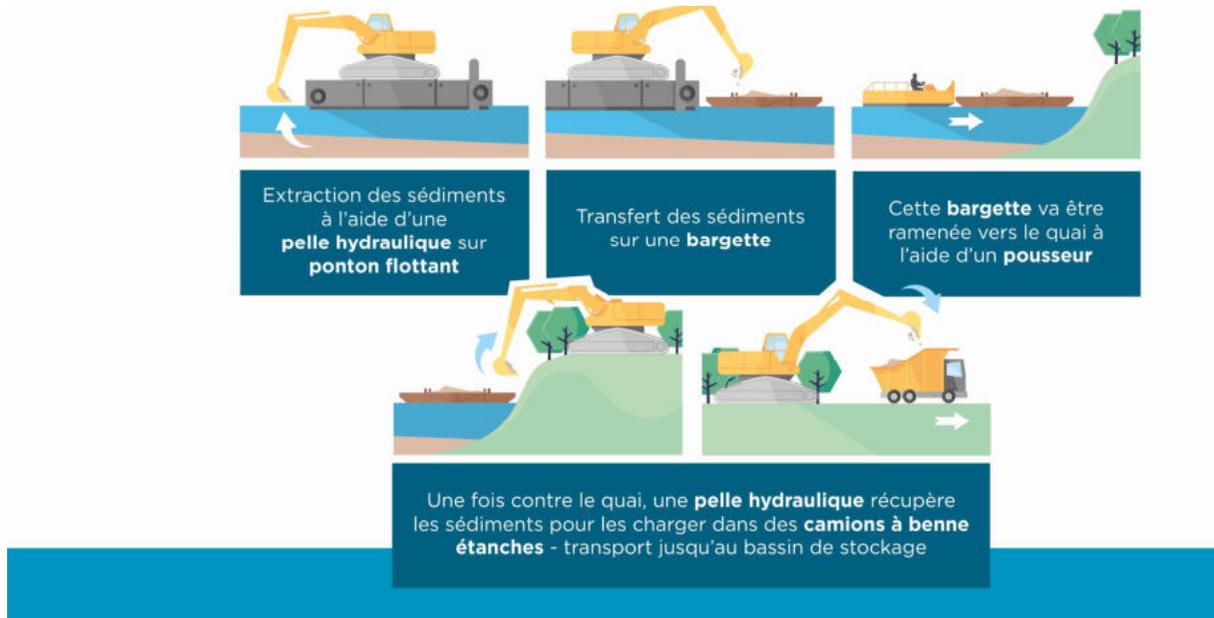
PROJET DE DRAGAGE 2019	Surface	Cote de dragage amont	Cote de dragage aval
<b>ZONE 3</b> 	6500 m <sup>2</sup>	1.70 m CM	1.40 m CM
<b>ZONE 4</b> 	3300 m <sup>2</sup>	1.70 m CM	1.40 m CM
<b>Zone 5</b> 	4000 m <sup>2</sup>	1.80 m CM	1.40 m CM
<b>Zone 6</b> 	2800 m <sup>2</sup>	1.80 m CM	1.40 m CM
<b>TOTAL</b> 	16600 m <sup>2</sup>		



**VOLUME D'EXTRACTION : 8000 m3**

- MAITRISE D'OUVRAGE : SMPBA
- MAITRISE D'ŒUVRE : SIBA
- PRESTATAIRE : CURAGES DRAGAGES ET SYSTEMES (CDES)

**TECHNIQUE EMPLOYÉE** : DRAGAGE MÉCANIQUE EN EAU



### PLANNING ET PHASAGE DES TRAVAUX:

DÉBUT PHASE DE PRÉPARATION : 11 SEPTEMBRE

DÉBUT D'INSTALLATION : 23 SEPTEMBRE

DÉBUT DE LA PHASE D'EXECUTION : 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

**DURÉE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX D'EXTRACTION : DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**



**ZONE 3 : 8 JOURS**

**ZONE 4 : 6 JOURS**

**ZONE 5 : 5 JOURS**

**ZONE 6 : 5 JOURS**

### CONTRAINTES LIÉES AU TRAVAUX :

LOCALISATION DE LA BASE VIE

CALE DE MISE À L'EAU :

-FERMETURE DU 1<sup>ER</sup> AU 11 OCTOBRE INCLUS

-RÉOUVERTURE AUX PROFESSIONNELS : DU 12 OCTOBRE A LA FIN DES TRAVAUX

ENLÈVEMENT DES BATEAUX DE PLAISANCE DANS LES ZONES D'EXTRACTION

DÉPOSE DES CATWAYS ET DES PONTONS FLOTTANTS (HORS PONTON DE PLAISANCE ZONE 6)

PROFESSIONNELS : « DÉPLACEMENT » DES BATEAUX À L'AVANCÉE DU CHANTIER

EMPRISE DU PONTON FLOTTANT : LARGEUR: 8M



-LEVÉS TOPO /BATHYMÉTRIQUES : AVANT ET APRÈS TRAVAUX

-AVANT TRAVAUX LE 26 SEPTEMBRE

-SONDE DE TURBIDITÉ AU NIVEAU DE LA PRISE D'EAU AVEC ALERTE  
EN TEMPS RÉEL : GESTION DES MALINES EN CONSÉQUENCES

-VÉRIFICATION DE LA COTE DE DRAGAGE EN TEMPS RÉEL PAR CDES

-SUIVI DE L'ÉTAT DE REMPLISSAGE DU BASSIN DES QUINCONCES TOUS LES JOURS (VISUEL ET BON DE  
TRANSPORT CAMIONS)



## 6. Questions diverses:

- Déchets coquilliers,
- ...

